



# INFO BUDGET 2007



## Allocution du maire sur les prévisions budgétaires 2007

Après une première année de gouvernance, je suis heureux de vous dire que beaucoup a été fait en 2006 notamment au niveau de l'entretien des immeubles et des chemins. En outre, notre dossier de mise aux normes du réseau d'aqueduc a bien cheminé et nous devrions entreprendre les travaux dès 2007. Pour en savoir plus sur l'ensemble des réalisations 2006, je vous invite à consulter le discours que j'ai fait le mois dernier sur la situation financière et qui a été publié dans L'Info municipale de novembre.

Par ailleurs 2007 devrait être l'année de présentation de nos projets aux différentes instances gouvernementales pour l'obtention de subventions notamment au Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) et pour le transfert d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence.

De façon générale, le conseil a eu comme préoccupation de ne pas hausser le taux de taxe si ce n'est d'une partie du coût de la vie et ce, au moins pour les dépenses qu'il contrôle. À titre d'exemple, nous avons bien peu de contrôle sur la hausse de la facture de la Sûreté du Québec et devons donc en répartir la charge aux contribuables. Le conseil a donc sensibilisé les cadres à la nécessité d'arriver à chiffrer plus précisément le budget de fonctionnement normal requis puis, au besoin, d'y ajouter des projets spéciaux, récurrents ou non. C'est ce qui a été fait.

Voici donc les principaux éléments de ce budget 2007.

### Variations de dépenses

- **Main d'œuvre** : pour l'ensemble des services ce budget comprend, une augmentation de plus de 31 000 \$ pour tenir compte des ajustements salariaux et des charges sociales qui en découlent. Il tient aussi compte d'une réserve pour la négociation de la convention collective des employés.
- Il est aussi prévu l'ajustement de salaire et de conditions de travail des pompiers à temps partiel suivant la convention collective en vigueur. Toujours pour les pompiers, de la formation est prévue pour se conformer au schéma de couverture de risques.
- Au niveau de l'**administration générale**, une diminution de plus de 17 000 \$ s'explique en partie par la redistribution, aux différents services, des coûts de la téléphonie et des fournitures de bureau. Une somme de 15 000 \$ est par ailleurs prévue, comme en 2006, pour la mise à niveau de notre système d'archives.
- Le budget de la **sécurité publique** voit son budget augmenté de 11 700 \$ comprenant une légère baisse au niveau de la main d'œuvre qui devrait néanmoins permettre la formation des pompiers volontaires pour répondre aux exigences du schéma de couverture de risque. En outre une hausse de la facture de la Sûreté du Québec de 13 000 \$ est prévue, soit une hausse de plus de 5 %.
- Le **service des transports** (voirie) a un budget de fonctionnement diminué de 16 000 \$ notamment au niveau de l'entretien des véhicules et équipement qui s'explique par le remplacement en 2006 de la niveleuse et de deux camions. En outre, le poste d'entretien des bâtiments et terrain spécifiquement en enlèvement de la neige est abaissé du fait de la finalisation de l'aménagement du site de neiges usées, donc rien à prévoir pour 2007
- Quant au service de l'**hygiène du milieu**, l'augmentation totale est de 61 118 \$ et est répartie de la façon suivante :
  - **Déchets domestiques** : la Régie inter municipale de récupération des Hautes-Laurentides (RIRHL) chargera à notre MRC 98 650,60 \$ pour les 6 premiers mois de l'année avant notre retrait de la RIRHL le 30 juin prochain. Au prorata des coûts chargés l'année dernière, cela représente près de 18 000 \$ d'augmentation seulement pour 6 mois. En outre, le coût des transports qu'aura à défrayer notre MRC à partir du 1<sup>er</sup> juillet n'étant pas connu, une provision selon le marché actuel a été prévue par la MRC. C'est ce qui explique la hausse importante des coûts du service des matières résiduelles. Par ailleurs j'aimerais souligner que nous avons déjà modifié le règlement sur la collecte des ordures pour faire en sorte que le contribuable qui doit changer son bacs suite à un bri ou à un vol, n'aura plus à payer la totalité du coût de remplacement. Ce contribuable n'aura à verser comme contribution que les premiers 20 \$ par bac et par événement, le reste des coûts sera assumé par la taxe sur les matières résiduelles.



- Aqueduc et égout : en maintenant le même coût à l'usager, ce budget nous permettra de réaliser diverses interventions sur le réseau et ce, toujours dans le but de répondre aux normes des réseaux d'aqueduc et d'égout tel qu'exigé par le gouvernement provincial. Je souligne que les interventions des dernières années ont permis de régler le problème de fuites et de purges sur le réseau. Nous avons donc déjà annoncé que nous n'aurons pas besoin de captage d'eau du lac Joly pour renflouer le lac Chaufond. Cela nous placera donc est très bonne position pour envisager la suite du dossier de mise aux normes dont le projet initial évalué à 1 301 000 \$ devrait plutôt se chiffrer aux environs de 600 000 \$. Par ailleurs le remplacement d'un camion utilisé pour le service d'aqueduc et d'égout doit être envisagé pour 2007.
- **Santé et bien-être**, ce service couvre essentiellement notre contribution à l'Office municipal d'habitation dont le niveau de dépenses est sensiblement le même d'une année à l'autre.
- Au niveau de l'**aménagement, de l'urbanisme et du développement**, nous signalons une augmentation de 33 925 \$ dont 24 760 \$ pour le service de l'urbanisme pour couvrir l'ajustement de salaire et la poursuite du programme Bleu Laurentides. Notre participation à Bleu Laurentides de 2006 nous amène à prévoir pour 2007 un programme d'échantillonnage d'eau des lacs, le lavage obligatoire des bateaux, l'élaboration d'un code d'éthique sur l'utilisation des lacs, un meilleur contrôle des accès aux lacs et une meilleure diffusion de notre législation existante. Au niveau du développement nous avons réservé environ 9 000 \$ de plus pour aider des organismes et associations de lac qui contribuent au développement local.
- Pour ce qui est des **loisirs et de la culture**, une hausse d'environ 15 000 \$ est prévue et se répartie de la façon suivante :
  - Loisirs et patinoires : la baisse principale de 12 000 \$ est prévue au niveau de l'entretien des infrastructures mais un ajout de 10 000 \$ de subventions aux organismes est enregistré à ce service pour l'embauche d'un travailleur de rues. Quant aux activités liées aux patinoires, 3 500 \$ sont prévus de plus pour l'entretien et la surveillance de nos patinoires et 2 000 \$ de plus pour le service payé à Mont-Tremblant pour nos jeunes hockeyeurs et patineurs artistiques.
  - Piscine : la gestion efficace de la piscine par le Groupe Sodem nous permet de prévoir que les revenus de Sodem seront suffisant pour couvrir leur frais et que, de ce fait, nous n'aurons pas à verser de montant supplémentaire comme contribution au déficit. Ce sont donc près de 11 000 \$ qui peuvent être déduits pour 2007. En outre, certaines réparations faites en 2006 nous permettent de réduire les prévisions pour l'entretien du bâtiment de près de 10 000 \$. Au total donc pour la piscine, plus de 20 000 \$ de réductions sont enregistrées.
  - Parcs : la hausse de presque 30 000 \$ pour ce service s'explique principalement par le transfert des argents prévus généralement au service de la voirie mais pour l'entretien des parcs et espaces verts. Cette année encore, ce service comprend notamment la contribution de 9 200 \$ versée au comité de la gare pour l'entretien de la gare et des terrains adjacents. Est aussi prévue la contribution de 27 600 \$ à la Société d'horticulture et d'écologie de Labelle pour les aménagements du village. Finalement, une somme de 27 500 \$ est accordée au comité d'embellissement pour les travaux d'embellissement qu'il priorisera.
  - Bibliothèque : 3 000 \$ supplémentaires sont prévus pour couvrir les charges sociales de l'employeur et permettre l'achat supplémentaire de livres.
- Au niveau des **frais de financement**, on retrouve dans cette section du budget principalement les intérêts sur emprunts. Pour 2007, globalement, il y aura une hausse de près de 10 000 \$ occasionnée par l'achat de la nouvelle niveleuse qui est financé par la Caisse Desjardins.
- Aux **autres activités financières**, nous retrouvons principalement les remboursements en capital des emprunts et des remboursements annuels des sommes dues au fonds de roulement. Pour 2007, comme pour les frais de financement, la hausse est occasionnée par le remboursement de plus de 79 000 \$ en capital pour la niveleuse. Par ailleurs une baisse de 10 000 \$ pour les autres emprunts est due à la fin du remboursement du règlement numéro 96.3 pour les travaux d'aqueduc et d'égout de la rue de la Montagne et la fin du financement du fardier et d'un camion par le fond de roulement.

En ce qui a trait aux activités d'investissement (immobilisations), nous prévoyons des investissements pour près de 551 000 \$ comprenant notamment les éléments suivants:

- En administration générale, l'aménagement d'un bureau pour les élus et la réfection du plancher de la grande salle de l'hôtel de ville sont prévus;
- Au niveau de la sécurité publique, 2 bornes sèches seront installées, les emplacements sont à déterminer;
- Pour ce qui est du secteur transports / voirie, des investissements de 269 000 \$ sont au programme dont :
  - Pavage d'une 2<sup>e</sup> phase du chemin du Lac-Labelle, 95 000 \$;

- Finalisation du dossier de verbalisation du secteur des Framboisiers (environ 18 000 \$ pour le bouclage des rues des Framboisiers et des Mûriers ainsi que pour les frais d'arpentage et de notaire);
  - Resurfaçage d'une partie du chemin du Moulin;
  - Intervention au chemin de la rive ouest du lac Labelle;
  - Glissières sur la rue de la Rivière et aux chemins Brousseau et du Lac-Labelle;
  - Barrières pour quais publics;
  - Au lac Joly, descente publique et stationnement;
  - Achat d'une machine à ligner les chemins;
- En hygiène du milieu, les plans et devis et le début des travaux pour la mise aux normes du réseau d'aqueduc sont prévus et ce, dans le cadre du règlement d'emprunt numéro 2005-106,
  - Diverses interventions sur les réseaux d'aqueduc et d'égout dont la construction de trottoirs sur la rue du Couvent et le remplacement d'un camion pour l'entretien de ces réseaux sont prévus et seront payés à même la taxes d'entretien de ces réseaux et par le surplus provenant de l'excédant des revenus sur les dépenses 2006 qui sera constitué en surplus réservé pour l'entretien desdits réseaux.
  - Pour le service des loisirs soulignons la réfection des planchers de pavillon des loisirs et de la salle du 1<sup>er</sup> étage de la bibliothèque ainsi que des investissements au niveau du bassin de chlore pour la piscine.

### Au niveau des revenus

Les contributions gouvernementales, subventions et tenants lieux de taxes, sont reconduites et le nouveau pacte fiscal nous permet un gain supplémentaire d'environ 10 000 \$.

Pour ce qui est des « autres revenus », en 2006 nous avons prévus 30 000 \$ de contributions de partenaires pour l'achat de jeux et la réfection du toit du centre communautaire alors qu'aucune contribution n'est prévue pour 2007. Par ailleurs, une augmentation de 21 000 \$ des droits de mutation est anticipée pour 2007 pour tenir compte d'une mise à jour importante du rôle d'évaluation attendue de la MRC.

En ce qui concerne la tarification pour les services municipaux, les revenus ont été calculés en fonction des dépenses à rencontrer dans la prochaine année. Ainsi, au niveau des matières résiduelles, l'augmentation de 60 000 \$ est prévue pour assurer le paiement des dépenses de cette activité qui, comme on l'a déjà vu comprennent la quote-part de la RIRHL dont le contrat de transport des matières résiduelles est à renouveler en 2007. Ceci se traduira par une hausse de 27,25 \$ par numéro civique.

Au niveau de l'aqueduc et de l'égout, tout en maintenant la même tarification aux utilisateurs qu'en 2006, l'ajout d'utilisateurs engendre une augmentation des revenus d'environ 3 000 \$. Le coût ainsi maintenu permettra d'assurer l'entretien adéquat desdits réseaux et de rencontrer les dépenses prévues.

Au niveau des revenus de taxes sur la valeur foncière, une hausse de 33 000 \$ provient de la hausse du rôle d'évaluation suite aux mises à jour du rôle effectuées en 2006. Une hausse de 22 000 \$ est prévues en taxation complémentaires en fonction de mises à jours anticipés pour 2007 et qui comprennent notamment le secteur Bleuberry Lake. Pour la Sûreté du Québec se sont 13 000 \$ de plus de revenus. Finalement la hausse du taux de taxes de 1,6 cents du 100 \$ d'évaluation (donc moins que le coût de la vie) permet des revenus supplémentaires de 30 000 \$. Les revenus de taxes générales ont été établis pour couvrir les dépenses à encourir.

### IMPACTS SUR LE COMPTE DE TAXES

Le taux de 0,9009 \$ du 100 \$ d'évaluation de 2006 est augmenté de 1,78 % pour compenser l'augmentation des dépenses dû au coût de la vie.

En outre, le taux pour la facture de la Sûreté du Québec passe de 0,12846 \$ du 100 \$ d'évaluation à 0,1326 \$. Alors que le taux du service de la dette est légèrement réduit pour se situer à 0,0435 \$ du 100 \$ d'évaluation.

S'ajoutera, par ailleurs, un coût supplémentaire de 27,25 \$ pour la taxe sur les matières résiduelles et ce, par porte, pour l'ensemble du territoire (exception faite de la rive ouest du lac Baptiste)

Une propriété résidentielle d'environ 80 000 \$ en secteurs non desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égout, se traduira par une augmentation réelle d'environ 40,62 \$ dont 27,25 \$ de taxe supplémentaire pour les matières résiduelles.

Pour une propriété de même valeur, mais en secteurs desservis, l'impact sera une augmentation totale d'environ 38,46 \$ dont 27,25 \$ de plus pour les matières résiduelles et 2,20 \$ de moins en raison de la diminution du remboursement des règlements 114 et 115.

Le budget sommaire sera disponible à la réception de l'hôtel de ville pour consultation et toute personne intéressée peut s'en procurer une copie au coût de 4,50 \$.

Je tiens à préciser que l'adoption des prévisions budgétaires ne constitue pas une décision de toutes les dépenses qui seront réalisées l'année prochaine. Il est important que vous sachiez que le conseil analysera toutes les dépenses majeures, avant de donner son approbation.

Pour les personnes intéressées à obtenir des informations très spécifiques, des formulaires de demande d'accès à un document vous seront remis et nous vous répondrons, en respectant les dispositions prévues à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Enfin, j'aimerais vous donner ici, un aperçu des projets particuliers compris dans le présent budget et que nous entendons mener à bien au cours de l'année 2007 en plus des projets cités précédemment. A noter que le financement des projets pourra se faire soit par le fond général de la Municipalité, par les autres fonds de la Municipalité, notamment le fond de roulement, le surplus libre et le fond de développement alors que d'autres pourront être réalisés suivant les subventions ou les surplus dégagés.

Lavage obligatoire des bateaux pour l'ensemble du territoire

Planification et aménagement d'une piste cyclable de la piste du P'tit Train du Nord vers le village;

Embauche d'un travailleur de rues;

Pour terminer j'aimerais dire que le conseil s'efforce toujours de travailler au mieux être de l'ensemble de la population et nous croyons que ce budget est le reflet de ces préoccupations.

Nous passerons maintenant à la partie formelle de la séance, soit l'adoption des règlements.

Le maire, Gilbert Brassard

.....

### AVIS PUBLIC

#### RELATIF À L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2007 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Avis est par le présent donné que lors de la séance spéciale du 20 décembre 2006, le conseil municipal a adopté les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2007 et le programme triennal d'immobilisation, comme suit :

#### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2007

<b>ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</b>			
<b>Revenus</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>Variation de 2006 à 2007</b>
Taxes	2 956 511 \$	3 109 741 \$	153 230 \$
Paiement tenant lieu de taxes	132 287 \$	141 695 \$	9 408 \$
Autres revenus de sources locales	229 515 \$	223 658 \$	5 857 \$-
Transferts gouvernementaux	137 169 \$	141 401 \$	4 232 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>3 455 482 \$</b>	<b>3 616 495 \$</b>	<b>161 013 \$</b>

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2007

<b>Dépenses</b>			- \$
Administration générale	713 593 \$	695 825 \$	17 768 \$-
Sécurité publique	391 783 \$	403 939 \$	12 156 \$
Transport	788 935 \$	772 601 \$	16 334 \$-
Hygiène du milieu	464 209 \$	518 357 \$	54 148 \$
Santé et bien-être	2 859 \$	5 589 \$	2 730 \$
Urbanisme et développement	214 242 \$	248 167 \$	33 925 \$
Loisirs et culture	464 108 \$	479 881 \$	15 773 \$
Frais de financement	102 911 \$	111 973 \$	9 062 \$
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 142 640 \$</b>	<b>3 236 332 \$</b>	<b>93 692 \$</b>
Autres activités financières	368 952 \$	439 103 \$	70 151 \$
<b>Excédent des activités financières avant affectations</b>	<b>56 110 \$-</b>	<b>58 940 \$-</b>	<b>2 830 \$-</b>
<b>Affectations:</b>			- \$
au surplus accumulé non affecté	100 202 \$	98 000 \$	2 202 \$-
au fonds réservé - développement	3 131 \$	3 000 \$	131 \$-
au fonds de roulement	47 223 \$-	42 060 \$-	5 163 \$
Total des affectations:	56 110 \$	58 940 \$	2 830 \$
<b>Résultat après affectations</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
<b>Sources de financement:</b>			
Transfert de l'état des activités financières	176 072 \$	178 000 \$	1 928 \$
Autres sources de financement	318 148 \$	373 500 \$	55 352 \$
<b>Total des sources de financement</b>	<b>494 220 \$</b>	<b>551 500 \$</b>	<b>57 280 \$</b>
<b>Dépenses:</b>			- \$
Administration générale	13 000 \$	20 000 \$	7 000 \$
Sécurité publique		4 000 \$	4 000 \$
Transport	184 870 \$	278 100 \$	93 230 \$
Hygiène du milieu	225 000 \$	224 000 \$	1 000 \$-
Loisirs et culture	71 350 \$	25 400 \$	45 950 \$-
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>494 220 \$</b>	<b>551 500 \$</b>	<b>57 280 \$</b>
			- \$
<b>Excédent des activités d'investissement</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

	2006	2007	Variation de 2006 à 2007
<b>Taux de la taxation générale</b>			
Taxe générale (résidentielle)	0.9009 \$	0.9169 \$	0.01600 \$
Taxe gén. Service de la dette	0.0469 \$	0.0435 \$	0.0034 \$-
Taxe de la Sûreté du Québec	0.1285 \$	0.1326 \$	0.0041 \$
<b>Total</b>	<b>1.0762 \$</b>	<b>1.0930 \$</b>	<b>0.0168 \$</b>

## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2007-2008-2009

SERVICE	DESCRIPTION	2007	2008	2009
ADMINISTRATION	Aménagement d'un bureau pour les élus, salle du conseil	10 000 \$		
	Ameublement et climatisation	3 000 \$		
	Refaire le plancher de la grande salle	7 000 \$		
	Réparation de l'infiltration d'eau au sous-sol - gouttières		10 000 \$	
	Réfection des salles de bain au sous-sol de l'hôtel de ville		4 800 \$	
	Achat d'équipement informatique et de bureau	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$
	Mise aux normes de la voute		5 000 \$	10 000 \$
INCENDIE	Achat de 2 kits de bornes sèches de 6"	4 000 \$	4 000 \$	4 000 \$
	Achat d'un camion auto-pompe			250 000 \$
TRAVAUX PUBLICS	Agrandissement du garage et de la caserne			150 000 \$
	Pavage du chemin du Lac-Labelle (phase 1)	95 000 \$	95 000 \$	95 000 \$
	Installation regard pluvial chemin du Moulin et du Camping	4 000 \$		
	Chemin rive ouest du lac Labelle, intervention	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
	Achat armoire pour contenants à essence	2 600 \$		
	Intallation de barrières pour quais publics	5 000 \$		
	Construction de bâtiments de service au garage municipal			145 000 \$
	Réfection de trottoirs		27 500 \$	27 500 \$
	Resurfçage du chemin du Moulin	60 000 \$	60 000 \$	60 000 \$
	Réfection, correction chemin Saint-Cyr		50 000 \$	50 000 \$
	Glissières chemins Brousseau et du Lac-Labelle et rue de la Rivière	20 000 \$		
HYGIÈNE DU MILIEU	Réfection des trottoirs - rue du Couvent	20 000 \$		
	Remplacement d'un camion	40 000 \$		
	Mise aux normes du réseau d'aqueduc	200 000 \$	400 000 \$	
	Plan d'intervention pour les réseaux d'aqueduc et d'égout	20 000 \$		
	Travaux d'intervention suite à l'acceptation du plan de revitalisations des conduites d'aqueduc et d'égout (20 000 \$ part de la Municipalité)		70 000 \$	70 000 \$

<b>URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>	Préparation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le noyau villageois			13 000 \$
	Préparation d'un plan d'aménagement d'ensemble pour planifier l'aménagement de l'accès central de la voie de contournement de Labelle par la 117		10 600 \$	
	Revitalisation du secteur urbain, Fondation Rue principale		15 000 \$	
	PIIA, plan d'implantation et d'intégration architecturale			15 000 \$
	Lac Joly, chemin, (aménagement d'une descente publique, stationnement, etc.)	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
	Aménagement de la Pointe-à-Phydime et autres aménagement prévus dans le PPU			121 000 \$
	Construction d'une promenade riveraine entre le pont et la Pointe-à-Phydime			10 000 \$
	Verbalisation du secteur des Framboisiers	18 000 \$		
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>	Aménagement parcs (Centenaire, Curé-Labelle)		5 000 \$	5 000 \$
	Pointe à Phydime, aménagement	4 060 \$		
	Pavillon des loisirs, fondations		10 000 \$	
	Piste cyclable à aménager	3 750 \$	3 750 \$	3 750 \$
	Pavillon des loisirs, réfection du plancher	5 000 \$		
	Réfection du toit du centre communautaire (partie gymnase)		25 000 \$	
	Piscine, bassin de chlore	15 000 \$		
	Rénovation de la promenade René-Lévesque	5 000 \$		
	Réfection du canon du parc René-Lévesque	2 000 \$		
	Enseignes d'identification directionnelles et panneaux explicatifs		10 650 \$	
	Réfection du bloc sanitaire du par René-Lévesque	15 000 \$	10 000 \$	
	Refaire le plancher de la salle du haut de la bibliothèque		3 330 \$	
<b>TOTAL :</b>	<b>631 410 \$</b>	<b>892 630 \$</b>	<b>1 102 250 \$</b>	

**DONNÉ** à Labelle, ce vingt-deuxième jour de décembre deux mil six (22 décembre 2006).

Daniel Dufour, directeur général / secrétaire-trésorier

.....

### **NOUVELLES URBANISTIQUES**

Vous préparez déjà vos projets de construction et de rénovation et n'attendez plus que l'arrivée du printemps pour les réaliser. **Êtes-vous venu chercher votre permis?** Pour éviter de bien mauvaises surprises, venez rencontrer monsieur Marc Blaquière, responsable adjoint du service de l'urbanisme, pour lui exposer vos projets, (819) 686-2144 poste 246. Il saura vous rassurer sur la conformité des travaux projetés ou, le cas échéant, il vous indiquera les normes à respecter. N'attendez pas à la dernière minute!

Enfin, nous vous rappelons que tout au long de l'année, des avis publics sont affichés pour vous renseigner sur les modifications aux règlements et sur les dérogations mineures. Vous les trouverez à l'église de Labelle, à l'hôtel de ville et, durant la période estivale, à la chapelle du lac Labelle. Dans certains cas, ils sont même publiés dans l'Information du Nord. Soyez à l'affût!

**TAXES 2007**

Cette année encore, les comptes de taxes de 300 \$ et plus peuvent être payés en 4 versements suivant les dates inscrites sur les coupons.

**Instruction:**

- Indiquez le bon matricule (et/ou inclure le bon coupon) avec chaque paiement, puisque chaque compte est traité séparément.
- Faites parvenir vos versements, **payables à l'ordre de la Municipalité de Labelle**, à l'adresse inscrite sur le compte de taxe.

Il est aussi possible d'acquitter vos versements de taxes et autres montants dus dans toute succursale de Caisse populaire Desjardins du Québec, par guichet automatique, Internet ou en personne, en spécifiant notre SIPC : 1447.

Si l'échéance d'un versement n'est pas respectée, des intérêts de 13 % par année seront calculés quotidiennement. De plus, une pénalité de 0,5 % du principal impayé par mois complet de retard, jusqu'à concurrence de 5 % par année sera facturée pour tout paiement effectué après les dates d'échéances.

**Vérification du compte de taxes**

Nous vous invitons à vérifier l'exactitude des informations inscrites à votre compte de taxes et à communiquer avec le service de la taxation (poste 225) pour rapporter toute anomalie. Si vous changez d'adresse, veuillez nous en informer le plus tôt possible, afin de vous assurer de recevoir votre compte de taxes à temps et au bon endroit. Ceci vous évitera de payer des intérêts et de la pénalité.

**POUR NOUS REJOINDRE**

Il est à noter que la Municipalité a changé son système téléphonique pour la téléphonie IP, projet réalisé avec la MRC des Laurentides.

Ce changement implique, par conséquent, des modifications au niveau des numéros de poste et du numéro de téléphone. Le **nouveau numéro** de téléphone de la Municipalité est **(819) 681-3371** et est déjà en fonction. Par contre, pour l'année en cours (2007), il vous sera encore possible de nous rejoindre au numéro (819) 686-2144, mais ce numéro sera désactivé dès 2008.

Donc, composez le **(819) 681-3371** ou le (819) 686-2144, puis le poste désiré:

<b>Réception</b>	(5025)	<b>Taxation, perception</b>	(5005)
Nathalie Charette		Ginette Cormier	
<b>Loisirs et cultures</b>	(5009)	<b>Travaux publics</b>	(5010)
Eve Pichette-Dufresne		Marc Ethier	
Bibliothèque	(5021)	Télécopieur :	(819) 686-1073
Nathalie Robson (Ginette Terreault)		Urgence :	(800) 363-3781 et adressez le message à l'utilisateur numéro 414258
Piscine (Sodem)	(5014)		
Société d'Histoire de Chute aux Iroquois	(5022)	<b>Sécurité incendie</b>	(5023)
		Stephen Potts	
<b>Urbanisme</b>			<b><u>URGENCE : 911</u></b>
Geneviève Demers	(5007)	<b>Trésorerie</b>	(5004)
Marc Blaquièrre	(5008)	Christiane Cholette	
<b>Direction générale</b>	(5001)		
Daniel Dufour			
<b>Greffes et affaires juridiques</b>			
Lucie Bourque	(5002)		
Geneviève Gaudreau	(5003)		

**Hôtel de ville**  
 1, rue du Pont  
 Labelle (Québec) J0T 1H0  
 Télécopieur : (819) 686-3820  
 Courriel : [info@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:info@municipalite.labelle.qc.ca)  
 Site internet : [www.municipalite.labelle.qc.ca](http://www.municipalite.labelle.qc.ca)

**INFO MUNICIPALE**

La Municipalité a refait son site internet. Plusieurs informations se retrouvent maintenant sur le site, dont l'Info municipale au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca/fr/labelle-information.html>. Nous vous offrons également la possibilité de le recevoir par courriel. Pour en savoir plus, communiquez avec nous.